

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0433 Société : Retraitee R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Hafsa Naïma Eپouse Guessous

Date de naissance : 26/03/1941

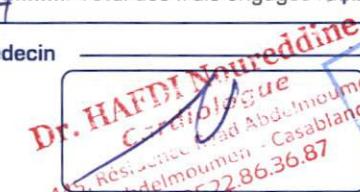
Adresse : 109 Rue Aïn Lalla Hafsa Hay Salam

ou 0665 36 08 84

Tél. : 0663 02 60 24 Total des frais engagés : 1275,40 + 1300,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/06/2021

Nom et prénom du malade : GUESSOUS TOUTI Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTH A Ango

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 30/06/2021



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/06/91	ECG	K16	300 Dhs	Dr. HAFDI Noureddine Cardiologue 445, Résidence Abdelloumen Bd. Abdelloumen - Casablanca Tél : 0522.86.36.87

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Samira MILAD 283, Bd. Sidi Abderrahmane Hay Selam - Casablanca Tél. 0522.04.65.30	26/06/91	121575

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. HAFDI Noureddine 445, Résidence Abdelloumen Bd. Abdelloumen - Casablanca Tél : 0522.86.36.87	26/06/91	Edo des 100 Dhs Cardiogramme	1000 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				</td

- Ancien attaché au service de cardiologie au CHU IBN ROCHD
- Ex Medecin Directeur du CHP MY YOUSSEF
- Ex Medecin Directeur du CHP EL HASSANI
- EX Medecin Directeur du CHP SIDI OTHMANE
- Consultation et exploration Cardio-Vasculaire



Casablanca le 26/06/21

GUESSUS JOUTI

- Régime pré salé
- Ancien plus 50/19,8
- 3- 10/10

64.2
X

$$2770 \times 3$$

140.00 x 2

5130 8

1323813

735

13

1985年

Dr. HAEDI Noureddine
Cardiologue
El Hadj Imoumia
Casablanca

Dr. HAFDI Noureddine
Cardiologue
445, Résidence El Aoua - Abdelloumen
+212 522.86.36.87

Résidence Ryad Abdelmoumen 445 A N° 10 - 2^{ème} étage Bd abdelmoumen - Casablanca

LOT: 139
PER: 02/24
PPV: 64.20 DHL

LOT: 139
PER: 02/24
PPV: 64.5%

LOT : 136
PER : 10/23
REV : 54-00-DW

LOT: 201798
PER: 05-2023
PEW: 140,000PH

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70
Bayer S.A.

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70
Bayer S.A.

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27.70

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

LOT: 201799
PER: 05-2023
PPV: 140,00DH

LOT: M20211
EXP: NOV 2023
PPV: 51,30 DH

LOT: M20141
EXP: AOU 2025
PPV: 51,30 DH

LOT 132.30
PER 200
PPV 12/22
132DH30

N°
L.C. 20001
PER 01/22
PPV 13.20 H.3

132,30
LOT 20014
PER 12/22
PPV 1/2DH30

maphar
 Z. Zerata, Ain Seba, Casablanca, Maroc
 FORLAX 10G SAC B20
 P.P.V : 73.50 DH
 6118001181193

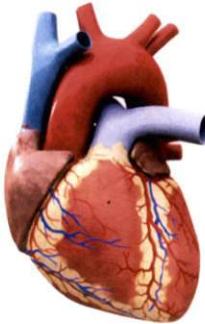
maphar
Z. Zerata, Ain Sebaâ Casablanca Maroc
FORLAX 10G SAC B20
P.P.V : 73.50 DH
6118001181193

maphar
Z. Zenata, Ain Sebaâ, Casablanca, Maroc.
FORLAX 10G SAC B20
P.P.V. : 73.50 DH

6118001181193

LOT : T20165
Exp : 11/2023

~~ACIE MILAD~~
~~ura MILAD~~
~~bderrahmane~~
~~am - C.I.L~~
~~CASABIA .CA~~



- Ancien attaché au service de cardiologie au CHU IBN ROCHD
- EX Medecin Directeur du CHP MY YOUSSEF
- EX Medecin Directeur du CHP EL HASSANY
- EX Medecin Directeur du CHP SIDI OTHMANE
- consultation et exploration Cardio-vasculaire

- ملحق سابق بقسم امراض القلب بالمستشفى الجامعي ابن رشد
- طبيب مدير سابق لمستشفى مولاي يوسف
- طبيب مدير سابق لمستشفى الحسني
- طبيب مدير سابق لمستشفى سيدى عثمان
- تشخيص و استكشاف امراض القلب و الشرايين

Casablanca , le Casablanca 26/06/2021

Nom du patient : Mme JOTI GUESSEUS NAIMA

COMPTE RENDU D'ECHOCARDIOGRAPHIE TRANSTHORACIQUE

En mode bidimensionnel

- ° Les sigmoïdes aortiques épaissies peu calcifiées d'ouverture conservée
- ° VG non dilaté avec hypertrophie septale et fonction systolique conservée FE 64%

OG non dilatée ans bus visible

° OD non dilatée libre D'écho.

° Il n'y a pas de défaut au niveau du septum inter-auriculaire.

° Il n'y a pas de thrombose intra cavitaire.

Péricarde sec

Au Doppler :

Flux aortique normale

IM grade I

Absence d'HTAP

Conclusion

HVG avec fonction systolique conservée FE 64%

Dr. HAFDI Noureddine
Cardiologue
445, Résidence Ryad Abdelmoumen
Bd. Abdelmoumen Casablanca
Tél : 0522 22 36 87

DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

Le/...../20....

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Matricule : e-mail : Phones :

Nom et Prénom de l'adhérent : *EUGÉSUS TOOTI Naëma*

Nom et Prénom du bénéficiaire :

A REMPLIR PAR LE PRATICIEN

Je soussigné :

Estime que l'état de santé de Mlle, Mme, M.

Nécessite *un malaise de la Seui au long court*

Un acte coté à la nomenclature (préciser le coefficient)

Ecgs Echo d'angle cardiaque

Une hospitalisation de (approximatif)

A (préciser l'établissement hospitalier)

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Renseignements sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS) :

*HTA stabilisé sous traitements
ATC 0 d'Angiotensin II au captopril*

Cachet, date et signature du praticien

*Dr. HAFI Noureddine
445, Rés. / 7 étage / Rue Abdelloumen
Pr. Abdelloumen - Casablanca
Tél: 0522 86 36 81*

A REMPLIR PAR LE MEDECIN CONSEIL DE LA MUPRAS

Décision :

N.B. cette demande d'accord préalable doit être adressée, mailée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable. Dans le cas contraire, la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.

NOTE D'HONORAIRES

LE : 26/06/2021

Le Docteur HAFDI NOUREDDINE
A l'honneur de vous présenter ses meilleures salutations,
Et vous adresse selon l'usage sa note d'honoraires

Nom du patient	Montant
Mme JOTI GUESSEUS NAIMA	
ECG+CS	300 DH
ECHO DOPPLER CARDIAQUE	1000 DH
PRIX	1300 DH

Soit la somme de : MILLES TROIS CENT DIRHAM

SIGNATURE :

Dr. HAFDI Neureddine
Cardiologue
445, Résidence Ryad Abdellmoumen
Bd. Abdellmoumen - Casablanca
Tél : 0522.86.26.87

ECG

Dr HAFDI Noureddine

NOM: GUESSUS JOTI NAIMA

ID :

Genre : Femme

Age : 83

DOB : 01-01-1936

Date Test: 26-06-2021 11:39

Case #: Investigation #: Médecin Référent: Dr HAFDI Noureddine

10mm/mV 25mm/s

